

# Protocole d'Accueil

## Rentrée scolaire 2021-2022

### Niveau 2

Le présent protocole repose sur les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé. Tous les éléments qui suivent sont soumis à l'évolution de la pandémie et donc aux consignes Ministérielles ou aux consignes Préfectorales à venir.

## RAPPEL DES REGLES SANITAIRES

L'enjeu essentiel de cette période de rentrée est d'assurer la sécurité sanitaire et de permettre à tous les élèves de recevoir un enseignement. Pour cela, il est indispensable d'en appeler à la responsabilité de chacun.

**En cas de symptômes ou si un proche les présente, il est de la responsabilité des parents de ne pas mettre leur enfant au collège, de prendre contact avec son médecin ou de se faire tester.**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

Les personnels procèdent de la même manière.

**A chaque entrée et sortie du collège, les élèves doivent systématiquement utiliser le gel hydroalcoolique à disposition. Tout comme avant et après les récréations.**

**Le lavage des mains à l'eau et au savon doit être réalisé :**

- Avant chaque repas ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains s'effectue sans mesure de distance physique.

La ventilation des salles de classe s'effectuera sur trois moments :

- Le matin par les agents
- Dans la journée par les enseignants
- Au restaurant scolaire avant le service du midi

# Les gestes barrières à adopter

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelle les plus efficaces contre la propagation du virus.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Toussez ou éternuez dans **vos**re coude  
ou dans **un mouchoir**



Saluez sans se serrer la main, évitez les  
embrassades

## FONCTIONNEMENT DU COLLEGE

### ➔ La limitation du brassage des élèves

La limitation du brassage par niveau est obligatoire.

Le déroulement de la journée et des activités scolaires sont organisés dans la mesure du possible de façon à limiter les regroupements et les croisements importants.

Les casiers des élèves seront attribués par ordre de priorité aux demi-pensionnaires et par niveau en commençant par le niveau 6<sup>ème</sup>. Certains pourront se voir attribuer un casier pour raison médicale sur présentation d'un certificat.

L'accès aux casiers sera autorisé aux horaires suivants : à l'arrivée le matin avant le début des cours de la classe / à la pause méridienne du niveau / en fin de journée de classe.

Les élèves se rangeront devant le numéro de la salle prévue à l'Edt et attendront qu'un adulte les prennent en charge. La montée en classe se fera de façon échelonnée.

Les récréations se feront par niveau à des horaires adaptés. Un premier créneau pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>, avec pour chaque niveau, un espace cour dédié. Un second créneau sera destiné aux élèves des niveaux 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> avec, là aussi, des zones dédiées. Il en sera de même pour la récréation de l'après-midi. Le service Vie Scolaire veillera à ce que les élèves restent dans leur zone.

### ➔ Le port du masque

**Attention ceci est valable seulement pour le Niveau 2 du Protocole sanitaire**

Pour les collégiens :

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur et il est recommandé à l'extérieur des bâtiments (*cour de récréation*) même lorsqu'une distanciation d'un mètre est respectée.

A leur arrivée, les élèves portent le masque, ils pourront le baisser seulement lorsqu'ils seront dans La zone cour de récréation.

Pour les personnels :

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur même quand la distanciation d'au moins un mètre est garantie et il est recommandé à l'extérieur des bâtiments (*cour de récréation*) même lorsqu'une distanciation d'un mètre est respectée.

**Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.**

Les familles devront prévoir de fournir **deux masques par jour et deux sacs en plastique pour les transporter (1 par ½ journée)**. Il est utile de prévoir deux sacs plastiques pour les stocker ou les jeter. (*1 pour le sale et 1 pour le propre*) L'élève arrive avec un masque qu'il changera au moment de la demi-pension (*voir protocole de restauration*). Il mettra le masque usagé dans un sac s'il est lavable ou à la poubelle s'il est jetable.

Avant de quitter sa place au restaurant scolaire, il mettra un nouveau masque jusqu'à de la fin de sa journée et se passera les mains au gel hydroalcoolique aux bornes prévues à cet effet à la sortie du self.

## **La distanciation physique**

Dans les écoles élémentaires, les collèges, et les lycées, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.

Cette règle concerne tous les espaces clos : salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, internats... Dans les espaces extérieurs comme les cours de récréation, la distanciation physique ne s'applique pas non plus. Si la configuration des salles de classe ne permet pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. Les enfants de plus de 11 ans doivent porter un masque dans la classe.

## **La désinfection des locaux et matériels**

- Les objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe peuvent être mis à disposition : ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.
- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux, chaises) est réalisé au minimum une fois par jour, ainsi qu'une désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels dans tous les espaces communs (les poignées de portes, par exemple).
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées par zone après chaque passage d'élève.
- Les salles de classe sont aérées par les professeurs au moins toutes les deux heures.
- La désinfection des bureaux et des claviers est assurée par les personnels eux-mêmes à chaque changement.

## **La restauration scolaire**

Au moment du repas, un appel par classe sera effectué. Les élèves devront se ranger dans la file d'attente en respectant le marquage de distanciation au sol. Ils s'installeront dans le restaurant scolaire pour déjeuner dans la zone indiquée par les AED. (Cf. : *protocole de restauration*)

A l'entrée du restaurant scolaire, il sera demandé aux élèves de se laver les mains. Les élèves doivent porter leur masque jusqu'à leur installation à table.

Au moment de quitter la table, les élèves devront remettre leur masque pour déposer leur plateau. A la sortie du restaurant scolaire, du gel hydro alcoolique est mis à leur disposition pour le lavage des mains.

*Remarque : Si l'organisation de la demi-pension implique une trop grande multiplication des retards en classe, un changement d'emploi du temps pourra être envisagé. Le passage au self pourra être revu afin d'améliorer les services.*

## **La pratique sportive**

Le port du masque est obligatoire pour les élèves et les enseignants sur tous les déplacements et dans les vestiaires. Néanmoins, le pratiquant peut enlever le masque seulement si la distanciation physique peut être respectée à l'extérieur (distanciation de deux mètres). Il n'est pas possible d'utiliser les douches.

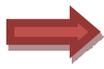
Le port du masque est conditionné à la pratique du sport et au lieu de pratique, c'est pourquoi le port du masque peut être maintenu.

Les enseignants d'EPS organiseront les activités physiques selon le degré du protocole en vigueur.

En fonction de l'évolution de la situation et des directives, des dispositions particulières liées à l'enseignement de l'EPS seront communiquées aux élèves par les professeurs.

Les élèves devront arriver directement en tenue, apporter une bouteille d'eau et un 3<sup>ème</sup> masque de rechange pour les activités EPS.

Les activités de l'Association Sportive et de l'option football seront organisées par niveau de classe pour la rentrée scolaire.



## Le Centre de Documentation et d'Information

Le CDI sera accessible sur certains créneaux en groupe classe ou de niveau, en dehors des récréations où les élèves ne pourront pas s'y rendre.

Sur place, la consultation des ouvrages sera possible : l'élève devra utiliser le gel hydro-alcoolique à disposition avant et après la consultation.

Le prêt d'ouvrages sera aussi possible. Au retour des livres ou autres supports, ces derniers seront placés dans un bac au moins 48h avant d'être remis à disposition des élèves.

Nota : Tous les ateliers, clubs, options pourront reprendre au fur et à mesure du temps et feront l'objet d'une organisation spécifique.

L'équipe de direction du collège Robert Schuman

**Important** : *Certaines dispositions contenues dans ce protocole pourront être modifiées et adaptées en fonction de l'évolution de la situation*

*(Maj 30/08/2021)*